



**Intervention du Président de la Collectivité Territoriale de  
Martinique  
Alfred MARIE-JEANNE  
Rentrée Universitaire 2019-2020  
Mardi 3 septembre 2019, 8h30, Université des Antilles**

Monsieur le Président,  
Madame la Vice-Présidente du Pôle de la Martinique,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Etudiantes, Etudiants  
Mesdames et Messieurs,

C'est avec plaisir et une certaine anxiété que je participe à la cérémonie d'ouverture de la rentrée Universitaire.

L'engagement de la Collectivité n'est plus à démontrer, que ce soit au travers du Schéma de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, du STDEII, du contrat de site et plus récemment du contrat de convergence.

Pourquoi, parce que la volonté de la CTM que je préside est de faire rayonner le territoire en soutenant le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche mais aussi en accompagnant des initiatives scientifiques, culturelles, sportives, économiques ou citoyennes portées par les enseignants, étudiants et chercheurs du Pôle Martinique.

En juin dernier, j'ai participé à la pose de la 1<sup>ière</sup> pierre du Restaurant Universitaire. C'est un équipement moderne qui valorise les produits du terroir.

Cette opération est inscrite dans le cadre du contrat de convergence et est cofinancée par la Collectivité pour un montant d'environ 500 000€.

L'engagement de la Collectivité ce sont aussi les efforts qu'elle poursuit en accompagnant financièrement et annuellement le développement et l'activité du pôle universitaire en vue d'améliorer son attractivité, son rayonnement, et ses équipements structurants.

C'est ainsi qu'en juillet dernier, une enveloppe de 1 225 400 euros a été votée en plénière pour le pôle Universitaire des Antilles.

La Collectivité de Martinique porte également son soutien à la poursuite des travaux engagés pour la construction du Pôle Universitaire de Santé, pôle qui accueillera la faculté de médecine, un Institut de formation en soins infirmiers et une école des sages-femmes.

L'enjeu est d'offrir un environnement de qualité, de bonnes conditions de travail et de confort, aux étudiants, aux chercheurs, aux praticiens, tout en favorisant les échanges.

L'un des partenariats que la Collectivité a noué avec l'Université des Antilles et les Etats de l'OECS est le projet Elan.

Ce projet, comme son nom l'indique doit permettre de développer une politique d'attractivité auprès des étudiants et chercheurs de la Caraïbe.

Je dois également citer la subvention de 262 121,16€ accordée à l'Université en fin 2018 pour financer la part universitaire de la rémunération de 4 chefs de clinique des Universités-Assistants des Hôpitaux pour favoriser la recherche au CHUM .

Sachez aussi que le soutien de la Collectivité c'est l'accompagnement des étudiants du Pôle par le biais d'aides pour la poursuite de leur parcours.

Un Espace étudiant situé à Fort-de France, a été mis en place dans le cadre des journées d'orientation et d'information organisées par le pôle.

Pour moi, l'Education est la matrice du développement d'un pays.  
Etant prof moi-même, vous comprenez mon engagement en la  
matière.

Mèsi An Pil, Mèsi An Chay